

Image not found or type unknown



# indémnités suite à un licenciement économique

Par **Iudoscuro**, le **02/03/2009** à **10:46**

Mesdames, Messieurs,

J'aurai besoin d'un petit service pour calculer mon du suite à un licenciement économique. Je suis cadre dans ma société, et je serai licencié le 20 mars prochain après 10 ans et 2 mois. Ma convention collective est commerce de gros et d'équipements automobiles. Pour info code APE "503 A". Quelle sera mon indemnité due légale et mon solde de tout compte. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire à ce sujet. Et Merci d'avance